



Voies de circulation et/ou infrastructures et installations extérieures (FORDB6)

Code du module	FORDB6
Unité capitalisable	Travaux publics et infrastructures (TPINF)
Méthodes d'évaluations fixés	2
Métier / Profession	Dessinateur en bâtiment
Diplôme / Certificat	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation	Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti est capable d'établir des plans d'infrastructures et/ou de voies de circulation à l'extérieur de manière compétente.

Obligatoire

Indicateurs

- L'apprenti sait représenter des infrastructures, des installations et des voies de circulation à l'extérieur de manière compétente en vue plongeante et/ou en vue de coupe.
- L'apprenti rédige les légendes des plans et des différents éléments de construction.

Socles

- L'apprenti tient compte de l'épaisseur des traits et du type des lignes.
- L'apprenti a indiqué l'ensemble des dimensions horizontales et verticales ainsi que les hauteurs requises dans les plans d'une manière majoritairement correcte.
- L'apprenti a rédigé les légendes des plans conformément aux indications généralement appliquées au sein de l'entreprise.

2

L'apprenti est capable d'établir des plans d'espaces verts et/ou d'installations extérieures de manière compétente.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti sait représenter des espaces verts et/ou des installations extérieures de manière compétente en vue plongeante et/ou en vue de coupe.
- L'apprenti rédige les légendes des plans et des différents éléments de construction.

Socles

- L'apprenti tient compte de l'épaisseur des traits et du type des lignes.
- L'apprenti a indiqué l'ensemble des dimensions horizontales et verticales ainsi que les hauteurs requises dans les plans d'une manière majoritairement correcte.
- L'apprenti a rédigé les légendes des plans conformément aux indications généralement appliquées au sein de l'entreprise.

3

L'apprenti est capable d'établir des plans détaillés de voies de circulation et/ou d'infrastructures et d'installations à l'extérieur de manière compétente.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti sait représenter des voies de circulation et/ou des infrastructures et des installations extérieures de manière compétente dans des plans détaillés.
- L'apprenti rédige les légendes des plans et des différents éléments de construction.
- L'apprenti sait attribuer les matériaux.

Socles

- L'apprenti tient compte de l'épaisseur des traits et du type des lignes.
- L'apprenti a indiqué l'ensemble des dimensions horizontales et verticales ainsi que les hauteurs requises dans les plans d'une manière majoritairement correcte.
- L'apprenti a rédigé les légendes des plans conformément aux indications généralement appliquées au sein de l'entreprise.
- L'apprenti a correctement attribué la majorité des matériaux.

4

L'apprenti est capable de déterminer des dimensions.

Obligatoire

Indicateurs

- L'apprenti sait déduire les dimensions à partir de plans (voies de circulation et/ou infrastructures et installations extérieures) et de coupes existants.

Socles

- L'apprenti a correctement déterminé la majorité des dimensions.

5

L'apprenti rédige des rapports hebdomadaires à propos des tâches effectuées et, une fois par semaine, il rédige un rapport détaillé à propos d'une activité.

Obligatoire

Indicateurs

- L'apprenti rédige un rapport hebdomadaire (sous forme de notes, avec la mention de l'activité, de l'heure, de la date et de la durée) faisant état des missions effectivement accomplies.
- L'apprenti assemble un portfolio conformément aux indications.
- L'apprenti rédige un rapport détaillé à propos d'une activité.

Socles

- L'apprenti a effectué les tâches/les activités indiquées dans le rapport.
- L'apprenti a correctement mentionné des données comme la date, l'heure, etc.
- L'apprenti a joint les plans dessinés.
- La représentation était propre et cohérente.
- Le portfolio était structuré et cohérent et il contenait l'ensemble des rapports et des plans des première, deuxième et troisième années de la formation.
- Le rapport comprenait une description détaillée et claire d'une activité effectuée pendant une semaine, l'apprenti ayant expliqué l'utilité de l'activité en question, décrit la recherche des informations et tiré des conclusions.

6

L'apprenti est capable de se procurer des informations manquantes de manière autonome et de les évaluer.

Sélective

Sociale et personnelle

Indicateurs

- L'apprenti sait se procurer les informations manquantes.
- L'apprenti sait évaluer les informations en fonction de leur utilité.

Socles

- L'apprenti a pris l'initiative de se procurer les informations manquantes.
- L'apprenti a évalué dans quelle mesure les informations étaient utiles dans le cadre de la mission.

7

L'apprenti développe un souci de la qualité.

Sélective

Sociale et personnelle

Indicateurs

- L'apprenti respecte les exigences internes sur le plan de la qualité.

Socles

- L'apprenti a manifesté le souci d'un travail exigeant sur le plan de la qualité.

8

L'apprenti est capable de communiquer et de coopérer d'une manière appropriée avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.

Sélective

Sociale et personnelle

Indicateurs

- L'apprenti s'exprime d'une manière appropriée.
- L'apprenti coopère avec le formateur et avec ses collègues de travail d'une manière appropriée.

Socles

- L'apprenti s'est adressé à ses supérieurs, à ses collaborateurs et aux autres intervenants avec une politesse conforme aux circonstances et d'une manière appropriée sur le plan de l'expression.
- L'apprenti a observé la hiérarchie interne.
- L'apprenti s'est exprimé dans la langue usuelle au sein de l'entreprise.
- L'apprenti a coopéré avec ses collaborateurs ainsi qu'avec son supérieur au cours des travaux quotidiens internes.
- L'apprenti a participé aux manifestations, respectivement aux activités non professionnelles, mais organisées par l'entreprise.

Nombre de compétences sélectives à évaluer: 2/5

Nombre de compétences obligatoires à évaluer: 3

